

Journal N° 094
Lundi 16 Septembre 2024
A Vendredi 20 Septembre 2024



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04 / 08 08 61 04 87



JOURNAL
AGRÉÉ
OFFICIEL

LAAYOUNE STONE

SARL

Aux termes d'un PV extraordinaire. En date du 11/09/2024, les associés de la société LAAYOUNE STONE. ont décidé ce qui suit :

1) Transférer le siège social de la société « LAAYOUNE STONE » à la nouvelle adresse LOT EL WAHDA BLOC E NR 822 2EME TRANCHE APPT 04 LAAYOUNE

2) Le dépôt : le dépôt est effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1er instance laayoune le , sous le N° 9352/2024 RC N°22473

CENTRE DE DEVELOPPEMENT

PROFESSIONNEL DE
COMPETENCES

CREATION DE SOCIETES ET
TRAVAUX DE COMPTABILITE

0661257366/0528980839

LAAYOUNE

JOUDYA DESING

Les modifications
juridiques

Raison sociale : JOUDYA
DESING

Forme juridique de la
société : Société à
Responsabilité Limitée
AU.

Siege Social : LOT
MADINAT AL WAHDA
BLOC C N°431 LAAYOUNE

Aux termes d'un acte
sous seing privé en date
du 08/09/2024 a été
décidé ce qui suit :

-Extension de l'objet de
la société par l'ajout de
l'activité : Négoce,
fourniture, location,
achat , vente, import et
export.

Pour extrait et mention
JOUDYA DESING.

MED BEN MBARK

Société à Responsabilité
Limitée AU

Au Capital de 100.000,00
Dhs

Siège Social est fixé à :
AVENUE 18 NOVEMBRE
RUE 08 N 54 GUELMIM.
ICE : 003543244000020

1) Au terme d'un
acte soussigné privé. Une
société a été constituée
le 29/08/2024 dont les
caractéristiques suivants.

*Dénomination : MED BEN
MBARK

* Objet : TRAITEUR.

*Au Capital de
:100.000.00DHS

*Siège social : AVENUE 18
NOVEMBRE RUE 08 N 54
GUELMIM

Capital social : le capital

social est fixé à 100.000
,00DhsDhs.il divisé en
1000parts de 100dhs
attribué à :

- Mr. ABDERRAHMAN ID
EL MEKEDAM
.....1000parts.

* Gérance : la société
sera gérée par Mr.
ABDERRAHMAN ID EL
MEKEDAM.

* Le dépôt légal : a été
effectué au Secrétaire
Greffier du Tribunal de
Première Instance de
GUELMIM le 13/09/2024
sous le N° :1148/2024

SIGMA SAHARA PRIVE

SARL AU.

Constitution

Aux termes d'un ASSP du
19/08/2024, il a été
établi les statuts d'une
S.A.R.L AU aux
caractéristiques
suivantes :

1)LA DENOMINATION:
SIGMA SAHARA PRIVE
SARL AU.

2)LE SIEGE SOCIAL :
LOTISSEMENT HAY AL
QASSAM LAAYOUNE

3) LE CAPITAL :
100.000,00 Dhs divisé en
1000 parts de 100,00 Dhs
chacune.

4) L'OBJET : La société a
pour objet tant au Maroc
qu'à l'étranger pour son

compte ou pour le
compte de tiers tant au
Maroc qu'à l'étranger :

Education et
enseignement prive de
tout niveau.

Construction
création et exploitation
des crèches.

Garderies, écoles
primaires, secondaires,
collèges et lycées,.

Transport des
élevés.

Enseignement,
formation privée de tout
niveau....

5) L'ASSOCIE UNIQUE :

Mr ZAKARIAE
EL YAZIDI, titulaire de
CIN N°SH127524, (1000
parts).

6) LA DUREE : 99 ans.

7) LA GERANCE : Mr
ZAKARIAE EL YAZIDI est
nommés comme gérant
de la société pour une
durée indéterminée.

8) DEPOT LEGAL : a été
effectué au tribunal de
première instance de
LAAYOUNE, le
13/09/2024, sous le
n°9358/2024,
RC.N°51061

CONSTRUIRE ALEGRIA

Le 11/09/2024, il a été
décidé de créer une
société à responsabilité

limitée avec les caractéristiques suivantes : Nom de l'entreprise : CONSTRUIR ALEGRIA

Objet Achat et vente d'immobilier, Promotion immobilière, Location de tous types de biens immobiliers ...etc

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 il est divisé en 1000 parts sociales de 100 chacune, attribuées comme suit :

Mr. LAHOUCINE SADIK600 parts

Mr. HASSAN ES-SADIK400 parts

*Siège social : LOT EL AMAL 01 NR 20 2 EME TRANCHE APPT 02 LAAYOUNE.

*L'administration est confiée Mr. LAHOUCINE SADIK & Mr. HASSAN ES-SADIK pour une période illimitée,

*le dépôt : Le dépôt est effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de 1ère instance Laâyoune le 13/09/2024, N° dépôt : 9353/2024

SOCIETE ESPACE

FARIJO SARL

MODIFICATION

Suivant le procès verbal en date du 03 septembre

2024 à Tiznit au capital de 100 000.00 sise à MAGASIN N 09 COMPLEXE RES-TOURISTIQUE SIDI BOULFDAIL ARBAA SAHEL TIZNIT l'assemblée générale a approuvé la dissolution de la société.

-Dissolution anticipée de la société

-Nomination de liquidateur

-Fixation du lieu d'envoi de la correspondance

-Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

-Question divers

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Tiznit le 19/09/2024 sous le N° 278/2024.

STE SUMATRA CAR

SARL

Au capital de 500 000.000 DH

Siège social : RUE LAHDIB OULD ZINE N° 26 ES SEMARA.

1)Adresse de l'établissement concerné par la modification ou la radiation
RUE LAHDIB OULD ZINE N° 26 ES SEMARA R.C. n° *****1435

2)N° et date du dépôt des actes et pièces
146/2024 EN 26/07/2024

MODIFICATION

DEMANDEE

-L'assemblée générale annonce la clôture définitive de la liquidation dès ce jour et quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.

-Radiation de la société au registre de commerce du tribunal de première instance de Es semara.

-LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE SMARA SOUS LE N° 157/2024 EN DATE DU 26/08/2024

SOCIETE INTERPOINT

TOURS SARL

CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 31 Mai 2024, il a été

établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SOCIETE INTERPOINT TOURS SARL

Objet : LOUEUR D APPARTEMENTS ET VILLAS MEUBLES

Et plus généralement toute opération pouvant

se rattacher directement ou

indirectement à l'objet social.

Siège social : C/O APPT N°09 IMM AMAL SOUSS 02 AVENUE HASSAN 1ER

CITE DAKHLA AGADIR.

Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

Capital social : est fixé à la somme de 100 000.00 dhs divisée en 1000 parts de

100 dhs chacune au nom de :

-MME DINA ABDELRAFIE MOHAMED

KHALIL,.....150 PARTS

-MR ASHRAF HASAN ISMAIL ELEWA.....100 PARTS

-MR DENIZ MAHMUT..... 750 PARTS

MR DENIZ MAHMUT est nommé comme gérant de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal de commerce d'Agadir le 09/09/2024 sous le n° 141263.

CENTRE DE DEVELOPPEMENT

PROFESSIONNEL DE

COMPETENCES

CREATION DE SOCIETES ET
TRAVAUX DE COMPTABILITE
0661257366/0528980839

LAAYOUNE

AZ MANAGEMENT

SARL

Liquidation anticipée de
la société

Au termes du procès
verbal en date de
06/08/2024 les associés
de la société

AZ MANAGEMENT. a
décidée ce qui suit :

-PREMIERE RESOLUTION :
DISSOLUTION ANTICIPEE

les associés décidée la
dissolution anticipée de
la société AZ
MANAGEMENT et sa
liquidation

-DEUXIEME RESOLUTION :
NOMINATION DE
LIQUIDATEUR

La société nommé «
HOUSSAM ALAMI
OUAHABI , HIND ZIZI
,LEILA BENABBOU » en
qualité de liquidateurs
pour toute durée de la
liquidation.

-TROISIEME RESOLUTION
: LIEU DE LIQUIDATION

les associés fixe à HAY EL
MASSIRA BVD ASSIDDIQ
29 BLOC 3D le lieu où la
correspondance doit être
adressée et ce lui ou les
actes et documents
concernant la liquidation

doivent être notifiés

le dépôt légal a été
effectué au Tribunal de 1
ER instance de
LAAYOUNE sous le 9407

Pour extrait et mention
AZ MANAGEMENT

STE ABDULLAH

DISTRIBUTION DE ZIZ

GAZ SARL

Société à Responsabilité
Limitée

Au Capital de 100.000,00
Dhs

Siège Social est fixé à :
AVENUE PRINCE HERTIER
RUE EL ZITE N 50
GUELMIM.

ICE : 003568594000002

1)Au terme d'un acte
soussigné privé. Une
société a été constituée
le 28/08/2024 dont les
caractéristiques suivants.

* Dénomination : STE
ABDULLAH DISTRIBUTION
DE ZIZ GAZ SARL

* Objet : DISTRIBUTION
DE GAZ BUTANE
(MARECHAND ET VENTRE
DE BUTANE).

* Au Capital de :
100.000.00DHS

*Siège social : AVENUE
PRINCE HERITIER RUE EL
ZITE N° 50 GUELMIM.

Capital social : le capital
social est fixé à 100. 000

,00DhsDhs.il divisé en
1000parts de 100 Dhs
attribué à :

- Mr. LBACHIR EHOUDAYG
..... 300parts.

-Mr. MOHAMED
EHOUDAYG.....700parts.

* Gérance : la société
sera gérée par Mr.
MOHAMED EHOUDAYG.

* Le dépôt légal : a été
effectué au Secrétaire
Greffier du Tribunal de
Première Instance de
GUELMIM le 13/09/2024
sous le N° :1147/2024

HOTEL INIMI SARL AU

Constitution

Aux termes d'un ASSP du
15/07/2024, il a été
établit les statuts d'une
S.A.R.L AU aux
caractéristiques
suivantes :

1)LA DENOMINATION :
HOTEL INIMI SARL AU

2)LE SIEGE SOCIAL : RUE
AL BASSRA IMM N°21 HY
MLY RACHID LAAYOUNE

3) LE CAPITAL :
100.000,00 Dhs divisé en
1000 parts de 100,00 Dhs
chacune.

4) L'OBJET : La société a
pour objet tant au Maroc
qu'à l'étranger pour son
compte ou pour le
compte de tiers tant au
Maroc qu'à l'étranger :

-Résidence hôtelière.

Annonces Légales

-Création, exploitation
et gestion des hôtels,
maisons d'hôtes et
restaurants.

- Mise en place, gestion
et exploitation de toute
sorte de camping,
auberge, maison d'hôtes,
motels, complexes
touristiques et
bungalows, centre de
villages et de loisirs,
centre de pêche et de
chasse, base 4x4 ;

5) L'ASSOCIE UNIQUE :

Mr MOHAMED
EDDABADDA, titulaire du
CIN N° SL961, (1000
parts)

6) LA DUREE : 99 ans.

7) LA GERANCE Mr
MOHAMED EDDABADDA
est nommé comme
gérant et associé unique
de la société pour une
durée indéterminée.

8) DEPOT LEGAL : a été
effectué au tribunal de
première instance de
LAAYOUNE, le
13/09/2024, sous le
n°9357/2024,
RC.N°51059

« SONTERRE » SARL

Société à Responsabilité
Limitée

Au capital de 100.000,00
Dirhams

Siege Social : BD HASSAN
II HAY TAKADOUM BLOC II

ETAGE 01 NR II ES-
SEMARA

IF : 50636866 ICE :
002940825000082 RC :
2483

Modifications Juridiques

Au terme d'une AGE
société en date le
04/9/2023 l'associé de la
société décide que :

1-Cession des parts
sociales

L'assemblée générale
approuve la cession de
500 Parts Sociales
intégralement souscrites
et libérées détenues par
l'associé Mr GHAZI
MOHAMED dans la société
« SONTERRE SARL » au
profit respectivement de
Mr AZIZ BRINI et Mr
LABRINI SALAH telle
qu'elle est notifiée par
l'acte de cession des
Parts Sociales en date du
04/09/2023.

Cette cession est
consentie et acceptée
moyennant le prix de
100,00 dirhams par part
sociale cédée soit un prix
total de 50 000,00
dirhams (Cinquante Mille
dirhams) que le cédant
reconnaît avoir reçu des
cessionnaires et dont il
lui consent bonne et
valable quittance. Les
cessionnaires Mr AZIZ
BRINI et Mr LABRINI
SALAH seront
propriétaire des parts

cédées en fraction égale
(50% pour chacun), à
compter de ce jour, il
aura seul droit à la
fraction des bénéfices de
l'exercice en cours qui
sera attribuée auxdites
parts. Il sera subrogé
dans tous les droits et
obligations attachés aux
parts cédées à compter
de ce jour. La réparation
du capital sera en fait
comme suit : ▪ MR.
LABRINI SALAH souscrit à
500 parts sociales ▪ MR.
AZIZ BRINI souscrit à 500
parts sociales Soit un
total de souscrit 1000
parts sociales

2-Démission de Monsieur,
GHAZI MOHAMED de la
gérance.

3-Nomination de
Monsieur, LABRINI SALAH
et Monsieur AZIZ BRINI
cogérants et associées

* Le dépôt légal : a été
effectué au Secrétaire
Greffier du Tribunal de
Première Instance de
LAAYOUNE le 02/10/2023
sous le N° : 151 et N° RC
2483

SOCIETE ESPACE

FARIJO SARL

MODIFICATION

Suivant le procès-verbal
en date du 10 septembre
2024, la société ESPACE
FARIJO au capital de 100

000.00 DH sise à
MAGASIN N 09 COMPLEXE
RES TOURISTIQUE SIDI
BOULDAIL ARBAA SAHEL
TIZNIT décide par une
assemblée générale
L'APPROBATION DE LA
RADIATION DEFINITIVE DE
LA SOCIETE.

Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de première
instance de Tiznit le
20/09/2024 sous le N°
279/2024.

— — — —

— — — —